RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ***DEPARTEMENT*** ***Haute-Garonne***	Loi du 5 Avril 1884 – Article 56 **EXTRAIT DU REGISTRE** **DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** De la Commune de BELLESSERRE	**2026.37**

Séance du 02 septembre 2026

Date de convocation
28/08/2026

Début de séance :
21h22

Secrétaire de séance :
Anne Saint-Joan

Conseillers
En exercice : **11**
Présents : **9**
Suffrages exprimés : **9**
Nb de procuration : **0**

Vote :
Pour : **9**
Abstention : **0**
Contre : **0**

*L'an deux mille vingt-six, **le 02 septembre 2026** à **21h22**, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de **Sébastien NOEL**, le Maire, conformément à l'article **L.2122-8** du CGCT.*

Membres du Conseil municipal	Présents	Absents avec procuration	Absents sans procuration
NOEL Sébastien	X		
GARCIA Ève	X		
GALLAIS Xavier	X		
MOUNIR Béatrice	X		
GARCIA Guy	X		
BROCHARD Marie-Éliane	X		
TOULOUSE Jérôme			X
GALLAIS Cécile	X		
PRETE Damien			X
SAINT-JOAN Anne	X		
MONLON-BORREL Jean-Louis	X		

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour l'achat et l'installation d'une climatisation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'acquérir et d'installe un système de climatisation afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort des occupants des locaux communaux.

Il présente au Conseil Municipal le projet ainsi que le principe de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental afin de contribuer au financement de cette opération.

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** décide à l'unanimité **ACCEPTE** sa proposition, et :

DÉCIDE :

- De donner son accord à la réalisation du projet d'achat et d'installation d'un système de climatisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération ;
- De solliciter auprès du Conseil départemental une subvention au taux le plus élevé possible ;
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget communal 2026.

Adoptée à **l'unanimité.** (**9** voix POUR)

Fait et délibéré en séance, les jours mois et an susdits,

Extrait certifié conforme par le Maire.
Le 02 septembre 2026
Le Maire, Sébastien NOEL

MAIRIE DE BELLESSERRE 31480

Publié le : 05/10/2026 08:48 (Europe/Paris)
Par : Le Maire
https://www.intramuros.org/bellesserre/documents_administratifs/81151